

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONSEIL DE LA CONCURRENCE

مجلس المنافسة

CONCLUSIONS DES TRAVAUX DE LA JOURNEE D'ETUDE ORGANISEE PAR LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE LE 28-10-2019 A L'HOTEL SOFITEL SUR LE THEME : « LA PROBLEMATIQUE DE LA CONCURRENCE DANS LE CONTEXTE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE »

I. LES OBJECTIFS DE LA JOURNEE D'ETUDE :

La journée d'étude qui s'est tenue le 28 Octobre 2019 à l'Hôtel Sofitel- Alger sur le thème intitulé « LA PROBLEMATIQUE DE LA CONCURRENCE DANS LE CONTEXTE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE », s'inscrit dans le cadre du programme de communication ou **plaidoyer** pour la concurrence initié par le Conseil de la concurrence depuis sa réactivation en janvier 2013 en vue de diffuser la culture de la concurrence et de sensibiliser les pouvoirs publics, les entreprises, les syndicats, les associations de protection du consommateurs et les organisations professionnelles, les universitaires, les médias sur les effets positifs d'une concurrence loyale, sur l'économie en général et sur la protection du consommateur, en particulier.

Les interventions et les débats ont abordé la nécessité d'adapter les réglementations sectorielles en Algérie à l'innovation numérique.

Il s'agit notamment

D'un enjeu inhérent à l'économie numérique consiste à modifier des cadres juridiques liés à la concurrence, la protection du consommateur et la protection des données.

La loi sur la concurrence doit être révisée pour prévenir les abus de position dominante de la part des plateformes numériques et garantir un accès juste et équitable du marché à toutes les entreprises.

L'adaptation du cadre juridique pour la prévention et la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles dans le contexte d'une économie numérique ont amené les pays comme l'Allemagne, la France, la grande Bretagne et les pays du sud-est asiatique à réviser les concepts et les critères de définition et d'analyse du marché numérique.

De manière générale, tant en ce qui concerne les pouvoirs publics que les opérateurs économiques du numérique et les autorités de la concurrence, il a été recommandé de :

1- d'instaurer un droit à l'expérimentation pour les entreprises du numérique innovantes qui se lancent dans la nouvelle économie.

2- De développer la portabilité des données dans tous les secteurs et concevoir des mécanismes d'authentification pour les individus qui le souhaitent.

3- De donner aux autorités de concurrence les moyens humains et techniques nécessaires pour mener les investigations pertinentes dans l'économie numérique.

II. LES PARTICIPANTS :

Plus de 100 participants ont assisté à cet évènement.

Il s'agit des représentants de:

1- Du Conseil de la Nation et départements ministériels (Ministère de la Défense Nationale, Ministère de la Justice, Ministère du travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et Ministère du Commerce) ainsi que le Conseil National Economique et Social (CNES), la Cour des comptes et le Centre de recherche juridique d'Alger.

2- Des autorités de régulations sectorielles, des organisations patronales, d'associations de protection des consommateurs, d'universités et d'instituts de formation supérieures, des entreprises, des banques, des assurances et des medias.

III. LES THEMES PRESENTES ET INTERVENANTS :

1. Allocution d'ouverture de la journée d'étude présentée par Mr Amara ZITOUNI- Président du Conseil de la concurrence.
2. « Les problèmes de concurrence dans l'économie numérique, cas de l'Algérie », intervention de Mr Djilali SLIMANI, Membre du Conseil Algérien de la concurrence.
3. « Politique de concurrence et numérique en Europe », intervention Mr Henri Piffaut, Vice-président de l'Autorité Française de la concurrence.
4. «La politique de la concurrence dans l'économie numérique», intervention de Mme Ebru Gokce, Conseiller juridique à la CNUCED Section des politiques de la concurrence et du consommateur.
5. « L'adaptation nécessaire du droit de la concurrence à l'économie numérique», intervention de Mme DJELLAL Messad épouse Mahtout, Maitre de conférence à l'Université de Mouloud Mammeri; Tizi-Ouzou.
6. « Concurrence et numérique en Algérie : quel environnement juridique», intervention de Mr M'hamed Toufik BESSAI, Maître de conférences à la Faculté de droit de l'Université Alger (1).
7. «Une régulation souveraine et une concurrence suzeraine», intervention de Mr Mr Ali KAHLANE, Vice-Président du Think Tank CARE.

IV. Les modérateurs de la journée d'étude :

Mr Djilali SLIMANI, Membre du Conseil Algérien de la concurrence.

- ❖ Les actes de cette journée d'étude sont disponibles sur le site internet du Conseil de la concurrence (www.conseil-concurrence.dz) et seront publiés sur le prochain Bulletin Officiel de la concurrence (BOC).